



15ème législature

Question N° : 17405	De M. Jean-Pierre Cubertafon (Mouvement Démocrate et apparentés - Dordogne)	Question écrite
Ministère interrogé > Solidarités et santé		Ministère attributaire > Santé et prévention
Rubrique > santé	Tête d'analyse > Consultation autour du projet de loi santé 2022	Analyse > Consultation autour du projet de loi santé 2022.
Question publiée au JO le : 26/02/2019 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Date de renouvellement : 06/08/2019 Date de renouvellement : 03/03/2020 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Jean-Pierre Cubertafon alerte Mme la ministre des solidarités et de la santé sur la consultation en cours autour du projet de loi relatif à l'organisation et à la transformation du système de santé. Dans le cadre du plan « santé 2022 » annoncé par le Président la République, le Gouvernement a préparé un projet de loi relatif à l'organisation et à la transformation du système de santé. Fin décembre 2018, une consultation a été lancée afin d'accompagner ce projet de loi. Malheureusement, cette consultation s'effectue seulement à l'échelle nationale alors même que le texte en préparation a une portée fortement territoriale. Les instances locales de démocratie en santé, comme les CRSA et les CTS, ne sont donc pas consultées malgré les conséquences importantes du projet de loi sur le fonctionnement des territoires. Dans un contexte où l'État central souhaite mieux travailler avec les territoires et mieux prendre en compte leurs avis, cette situation ne semble pas envoyer le bon signal. Aussi, il lui demande si des modalités de consultation des CRSA et des CTS peuvent être envisagées pour accompagner ce projet de loi relatif à l'organisation et à la transformation du système de santé.